

*Questions orales***LE TRANSPORT AÉRIEN****LA VENTE ÉVENTUELLE DES SOCIÉTÉS DE HAVILLAND ET CANADAIR À L'ENTREPRISE PRIVÉE**

L'hon. John C. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor. Hier, j'ai été interdit d'entendre le ministre faire cette déclaration consignée à la page 1087 du hansard:

En vérité, si l'ancien gouvernement a pu les acheter . . .

Il parlait de Canadair et de de Havilland:

. . . sans un débat parlementaire . . .

Alors qu'avant, il avait déclaré qu'il y en avait eu un.

. . . pourquoi le député voudrait-il que la vente fasse l'objet d'un examen au Parlement?

Le ministre veut-il dire que la vente éventuelle de de Havilland et de Canadair, les deux piliers de la politique de privatisation du gouvernement, ne fera pas l'objet d'un examen au Parlement?

● (1210)

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je peux dire au député que lui-même et les autres députés auront amplement le temps de réexaminer la question de ces ventes ainsi d'ailleurs que de toute autre vente. Évidemment, à l'heure actuelle, rien n'est encore décidé au sujet des sociétés de Havilland et Canadair.

Mais je tiens à attirer l'attention du député sur le fait que le crédit 6b, à la page 44 du Budget supplémentaire, prévoit que le cas de Canadair est sujet à discussions et que le crédit L41b prévoit la même disposition en ce qui concerne la société de Havilland. Le comité étudiera ces crédits lorsqu'il le jugera opportun. Je répondrai volontiers à toutes les questions. Si le député désire discuter avec moi de la privatisation de l'une ou l'autre des ces sociétés ou des deux, je me ferai un plaisir de le faire. Le député sait que son parti peut profiter des journées réservées à l'opposition pour soulever cette question. Lorsque le gouvernement envisagera la vente de l'une ou l'autre de ces sociétés, la Chambre aura amplement le temps d'en discuter.

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au même ministre. Puis-je conclure de sa réponse que ce qu'il a dit hier était faux et qu'avant que le gouvernement entreprenne de vendre ces sociétés, la Chambre aura le temps d'étudier la question en profondeur?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je dirai au député, avec tout le respect qui lui est dû, qu'il a mal compris ce que j'ai dit hier. Je n'ai pas dit qu'il n'y aurait pas d'étude de la question à la Chambre. J'ai simplement demandé pourquoi les députés du NPD tenaient tant à ce que la Chambre étudie la question alors qu'ils n'ont rien réclamé de tel lorsque le gouvernement a acheté ces deux sociétés.

M. Munro (Hamilton-Est): Très bien.

[M. Clark.]

L'ENVIRONNEMENT**LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES RIVIÈRES PAR LA MILLE-FEUILLE EURASIENNE—LA COLLABORATION DES PROVINCES**

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. L'Ontario connaît un grave problème écologique. Comme il se pose également en Colombie-Britannique, la province du ministre, j'aimerais lui demander s'il serait prêt à étudier sérieusement le problème de la mille-feuille eurasienne. Pourrait-on trouver des fonds pour essayer de faire disparaître la mille-feuille du système du canal Trent et de la Colombie-Britannique? Pourrions-nous travailler en collaboration avec les provinces en vue de faire disparaître la mille-feuille eurasienne?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa question. C'est une question à laquelle il s'intéresse en tant que député depuis longtemps. Elle préoccupe beaucoup mon ministère et j'accepte les instances du député. Je puis assurer à la Chambre que l'on efforce actuellement de voir quel genre de programme nous pourrions entreprendre avec les provinces, en s'inspirant des suggestions du député.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**LES CIRCONSTANCES JUSTIFIANT LA TRANSGRESSION DE LA LOI**

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Le 30 mars de cette année, il a déclaré à Kitchener qu'il serait essentiel d'avoir en place un système où un membre responsable du cabinet pourrait autoriser toute violation de la loi qui pourrait s'avérer nécessaire.

Le premier ministre acceptait alors clairement de permettre à la GRC de violer la loi dans certaines circonstances. Le premier ministre dirait-il à la Chambre aujourd'hui si cela est encore la position de son parti et, dans l'affirmative, dans quelles circonstances autoriserait-on la GRC à violer la loi?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le solliciteur général hier, je crois que c'était hier ou avant-hier, et comme j'ai essayé de le dire dans Kitchener-Waterloo, nous avons l'intention d'établir un système où la loi du pays s'appliquera à tous les actes des agents du gouvernement du Canada qui sont chargés de faire observer les lois.

M. Robinson (Burnaby): Monsieur l'Orateur, le 4 mai dernier, à Regina, le premier ministre a promis aux électeurs canadiens que s'il était élu, il désignerait un comité multipartite dont la tâche serait de protéger le public contre les abus de la GRC en matière de droits civils. Ce comité allait être créé même si la Commission McDonald n'avait pas encore terminé son rapport. Le premier ministre songe-t-il toujours à tenir sa promesse et si oui, quand ce comité sera-t-il créé?